

VOXPROTECT

Communiqué de presse



LES VOIX DES TÉMOINS NE SONT PAS PROTÉGÉES

Notre voix est unique. Cependant avec l'avènement du numérique et la prolifération de technologies tels que le Deepfake audio, la voix peut être désormais synthétisée, modifiée et reconnue. La protection de la voix est ainsi devenue un enjeu majeur à l'instar de l'image.

Malheureusement de nos jours, un des moyens clés de la protection des témoins utilisé dans l'ensemble des reportages et affaires criminelles reste la modification de la voix par des effets linéaires existants sur le marché comme **l'effet de « pitch » : une transformation de la tonalité d'un signal traité.**

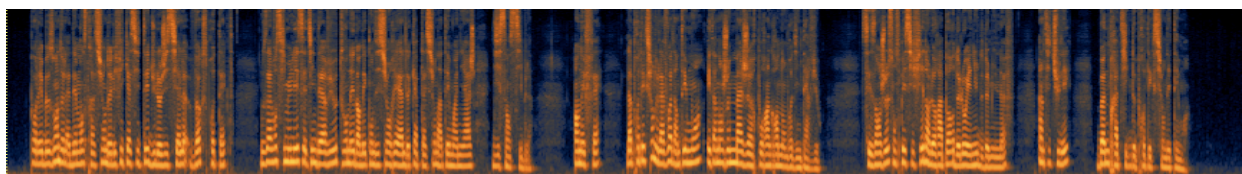
Ces méthodes de travail datent de l'ère analogique. Le fait qu'aujourd'hui de simples fonctions inverses soient à disposition sur internet et que la recherche ait pu accéder à la représentation spectrale d'un signal, l'équivalent **d'une empreinte digitale de la voix** rendent **tous les effets audio existants réversibles.**

Ces méthodes sont donc toutes devenues **obsolètes et dangereuses** et **ne garantissent en rien l'anonymat des témoins.**

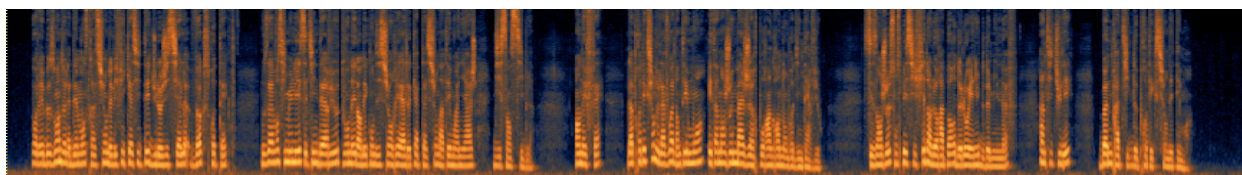
Une faille de protection que peu de services officiels, notamment la Justice, semblent connaître.

Concrètement, si on prend un exemple de représentation spectrale l'analyse avant et après du pitch ne **modifie aucunement les fondamentaux du signal.**

Représentation spectrale de la voix originale :



Représentation spectrale de la voix « pitchée » :

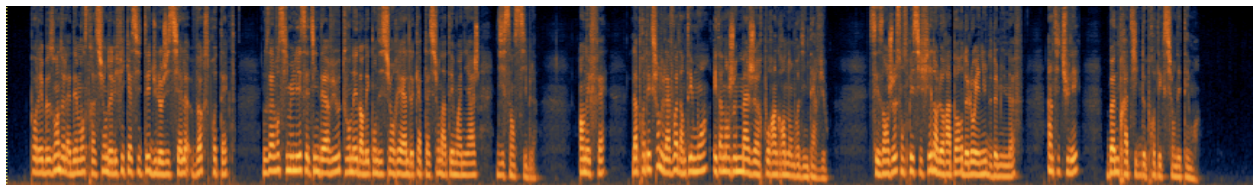


Aucune modification n'est observée. **C'est dès lors la confirmation de la NON-PROTECTION de la voix des témoins par traitement simple de « pitch »** ou autre effet linéaire.

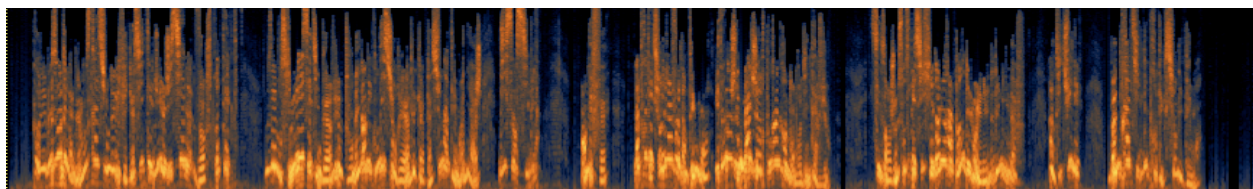
Forts de ce constat que nous ne sommes pas les seuls à dénoncer*, après 4 ans de recherche et développement avec des chercheurs spécialisés et le soutien du RIAM, du CNC, de la BPI et l'INRIA, **la société SWEALINK propose la seule protection sécurisée** pour la voix des témoins, un plug-in sous le nom de **VOX PROTECT**.

Pour preuve de son irréversibilité, si nous reprenons la comparaison entre la voix originale et la voix traitée par **VOX PROTECT**, nous apercevons que le signal a bel et bien subi des transformations importantes, protégeant donc le témoin d'une reconnaissance vocale par analogie des signaux.

Voix originale :



Voix traitée par le logiciel VOX PROTECT :



Par son mode de fonctionnement innovant, **VOX PROTECT est le seul logiciel qui protège le témoin, l'utilisateur du plug-in et le logiciel lui-même.**

Pour en savoir plus : VOXPROTECT.COM

Pour recevoir le dossier de presse : contact@voxprotect.com